

à Louise de Marillac. 77.

de la semaine prochaine, s'il vous plaît; et cependant vous ferez espérer aux mères de vos écolières que vous leur enverrez une maîtresse le plus tôt que vous pourrez, ou que vous les irez voir et conférer du moyen de loger la maîtresse et de l'entretenir. Nous vous attendrons donc pendant ce temps-là.

Informez-vous, je vous en supplie, comment va la Charité de Crosne; c'est un petit village éloigné de Villepreux comme de la porte St Victor à Notre-Dame ou environ. Si vous aviez une monture pour y aller vous n'y perdriez pas le temps. Je suis en l'amour de Notre-Seigneur, etc . . .

54^e Lettre.

Établissement de la Charité à St Benoît; difficultés que lui donne l'esprit de singularité.

(1692)

Je viens de recevoir présentement l'incluse de la bonne Germaine. Je vous supplie, Mademoiselle, de lui faire réponse pour nous deux. Mais je vous supplie encore plus humblement que vous m'excusiez de ce que je ne vous suis allé voir ni prié de venir ici; le continuel embarras que j'ai m'en empêche.

Nous sommes après à mettre la Charité à St Benoît, mais je ne sais par quel esprit cela se fait que chaque paroisse

de Paris veut avoir quelque chose de particulier et ne veulent point avoir de rapport aux autres; c'est quasi leur faire peine que de dire: l'on fait ailleurs comme cela; ou bien elles veulent faire un salmigondis, en prenant quelque chose de Saint-Sauveur, quelque autre chose de Saint-Nicolas, notre paroisse, et quelque autre chose de Saint-Eustache. Il fut parlé de vous en l'assemblée de Saint-Benoît¹¹⁾; Mad^elle Traimpol en dit des merveilles. Penser s'il serait à propos que vous préniez la peine de voir cette bonne damoiselle pour stabiliter son esprit, afin qu'elle fortifie les autres. Si vous l'avez vue d'autrefois, cela se pourrait facilement par quelque prétexte que vous pourrez prendre, car elle ne faudra pas de vous en parler, ni moi d'être, en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, etc

P. S. Je m'en vais demain à Montreuil et reviendrai le même jour, comme je l'espère; ressouvenez-vous de moi en vos prières. Je vous soubait le bonsoir.

11) Paroisse St-Benoît, près la Sorbonne.

à Louise de Marillac. 79.

55^e Lettre.

Qui parle de la Charité de Beauvais; et l'engage à se rendre à Liancourt, Bulle et Clermont.

(1692)

Je vous remercie de l'avis qu'il vous a plu me donner de l'état de la Charité de Beauvais. M^r. de Beauvais y doit aller faire la mission au mois d'Octobre; peut-être qu'alors on pourra disposer plus de personnes à s'y mettre. M^r. de Beauvais s'en va faire la mission à Liancourt; peut-être que vous y serez auparavant; ne vous hâtez pas pourtant pour l'éviter. Suivez l'ordre de la Providence; oh! qu'il est bon de se laisser conduire par elle!

Ayez bien soin de votre santé, et n'épargnez rien pour vous nourrir pendant votre grand travail; j'ai toujours opinion que vous ne vous nourrissez pas assez.

Je vous supplie de saluer très affectueusement de ma part la bonne Madelle du Condray, et toutes les bonnes soeurs de la Charité de Bulle, sans oublier la bonne Madelle Coinctte à Clermont, si le loisir vous permet de la voir.

56^e Lettre.

Se tenir au pied de la croix.

(1692)

Il vaut donc mieux en user ainsi que vous me mandez, Mademoiselle, et différer pour ne rien hasarder. Que si d'ici à mon retour vous trouvez quelque personne affidée, faites; sinon différer, Notre-Seigneur y pourvoira; surtout si vous vous aimez bien au pied de la croix, où vous vous trouvez à présent, et qui est la meilleure place que vous puissiez avoir en ce monde. Aimez-vous y donc, Mad^{elle}, et ne craignez rien. Ne nous oublier pas en vos prières, et j'aurai soin de vous recommander à nos bons gens des champs. Je suis, etc

57^e Lettre.

Douce et amoureuse confiance pendant l'épreuve.

(Août 1692)

(1) le secret à votre cœur, lequel je désire vivement qu'il soit tout à Notre-Seigneur, et prie la St^e Vierge de le vous ôter pour l'enlever au Ciel et le mettre dans le sien

(1) Le commencement et la fin marquent.

à Louise de Marillac.

81.

et dans celui de son cher Fils; mais ne pensez pas que vous soyez perdue pour les petites révoltes que vous sentez intérieurement. Il vient de pleuvoir fort et il tonne épouvantablement, le temps en est-il moins beau à cet heure.

Que les larmes de tristesse noient votre cœur, et que les démons tonnent et grondent tant qu'il leur plaira, assurez-vous, ma chère fille, que vous n'en êtes pas moins chère à Notre Seigneur. Vivez donc contente en son amour, et assurez-vous que j'aurai soin de vous demain au St. Sacrifice; qu'indique que je suis. je présenterai au souverain Sacrificateur.....

58^e Lettre.

Lui annonce une bonne fille venue pour la servir; la prie de boire d'une certaine eau, et lui annonce un voyage qu'il va faire.

(1633)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais!

Voici cette bonne fille qui est venue pour vous servir si vous l'avez agréable. Elle se porte bien, Dieu merci, à un petit sentiment de fièvre pécio, à l'heure qu'elle avait accoutumé de la prendre. Je croio que vous en serez bien servie. Si

82 Lettres de Saint Vincent

vous l'avez agréable, vous la pourrez renvoyer chez elle pour sept ou huit jours.

Quant à l'eau, buvez-en hardiment, elle n'a fait mal à personne, et il y en a quantité qui en sont guéris; M^{me} de Portnal commence à s'en bien trouver. Je ferai dire à M. Devre qu'il vous en envoie, ou bien mander à M^{ademoiselle} qu'elle lui fasse dire. Je partirai demain en hâte; si je puis, je vous verrai. Je ne serai que dix ou douze jours, comme je l'espère. Aidez-moi de vos prières et vous consolerez en l'objet de votre amour qui est Notre Seigneur souffrant, et je serai en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère, etc

P. S. Je vous dis de recueillir que vous ne laissiez point de boire de cette eau.

59^e Lettre

Il la félicite d'être revenue à la santé; et lui parle de son fils que l'on tâchera de loger à St. Lazare

(1633) 111

M^{ademoiselle},

Béni soit Jésus-Christ souffrant de ce qu'il vous redonne la

111 Le 21 Mars 1633, M. Olive fut ordonné prêtre après avoir fait les exercices à St. Lazare. L'autographe est sans date.

santé ! Oui certes, Mad^elle je vous aiderai à faire la volonté de Dieu, moyennant sa grâce et le bon usage qu'il faudra que vous en fassiez ; et je pense, en effet, qu'il sera bon que vous alliez à la campagne, quand vous serez un peu plus forte pour achever de vous fortifier en faisant du bien.

Nous avons ici trente-cinq ou trente-six externes ordinaires et exercitantes ; j'espère qu'il nous restera quelque petit tantio pour mettre Monsieur votre fils, et le ferons purger et saigner lundi ; car pour les Bons-Enfants, il y a trois jeunes hommes qui y font leur retraite et qui occupent tous nos lits.

Nous avons ici une jeune fille luthérienne d'Allemagne, habillée en laquais, qu'on nous a envoyée de la mission de Gouesse, du consentement d'un gentilhomme qui l'entretenait ; elle désire se convertir de mœurs et de religion

(la feuille est coupée ici)

60^e Lettre.

M^eri (1633)

Mademoiselle,

Il faut attendre la résolution de cette bonne damoiselle. Madame Goussant désire faire le voyage avec Marie avant que de vous la livrer. Minuter le règlement ; je le verrai ensuite

et ferai ce que vous me manderez ; dites-moi ces empêchements que vous craignez.

Je commence aujourd'hui ma retraite et remets toutes choses pour après. Priez Dieu pour moi, s'il vous plaît. Je suis en son amour, etc.

61^e Lettre.

Il lui demande si elle pourra venir à Montmirail.

(1633)

Mademoiselle,

Le R. P. de Gondi⁽¹⁾ me mande que je l'aïlle trouver à Montmirail en diligence ; cela m'empêchera peut-être d'avoir l'honneur de vous voir, pource que je partirai demain au matin. Votre cœur vous en dit-il d'y venir, Mademoiselle, si cela est, il faudrait partir mercredi prochain par le coche de Châlons en Champagne, qui loge au Cardinal, vis-à-vis S^t Nicolas-des-Champs, et nous aurons ainsi le bonheur de vous voir à Montmirail. Je vous prie me mandez ce qu'il y a à la Charité de notre bonne damoiselle. Si ce soir je viens de bonne heure, je pourrai avoir le bonheur de vous dire le mot ; sinon, je suis en l'amour, etc.

(1) M. de Gondi, général des Galées, étant devenu veuf en 1625, entra chez les Pères de l'Oratoire ; il y mourut âgé de 81 ans, en 1662.

à Louise de Marillac. 85.

62^e Lettre.

Il parle d'une chute qu'il a faite. Conseil pour réparer un manquement à la charité.

St Lazare, 10 mai 1633

Mademoiselle,

La chute de cheval dessus et dessous m'a été des plus dangereuses et la protection de Notre Seigneur des plus particulières. Il ne m'en reste qu'une petite foulure des nerfs d'un pied, laquelle à présent me fait peu de douleur. C'est la bonté de Dieu qui m'a traité de la sorte, et le méousage de ma vie qui a fait qu'il m'a montré ses verges. Je vous supplie de m'aider à obtenir la grâce de m'amender pour l'avenir et de commencer une nouvelle vie.

Je dois être purgé demain, et après demain je pourrai sortir en carrosse pour aller à une lieue d'ici. Mercredi je pourrai aller à St^e Marie de la ville. Si je le puis, de là j'aurai le bien de vous aller voir et vous dirai cependant, pour les paroles que vous avez dites de ce médecin, que vous feriez bien, si vous avez dit quelque chose qui regarde la diminution de sa réputation, de dire le bien que vous saurez de lui à la même personne et à deux ou trois autres. Je suis cependant, en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère,

Votre serviteur

86. Lettres de Saint Vincent

P. S. Je vous envoie une lettre de M^{me} la présidente Goussaut⁽¹⁾, renvoyer la moi demain au matin, s'il vous plaît, après que vous l'aurez lue.

63^e Lettre.

Il lui promet un ordre d'exercices pour la retraite. Nouvelles de son fils.

(1633)

M^{ademoiselle},

La Grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

Je vous ferai faire un mémoire des matières des oraisons, des exercices et de l'emploi de la journée, et le vous enverrai. Il faut faire cesser les paroisses pendant ce rencontre, et les reprendre, si cette fille a le temps, après qu'il sera passé; qu'elle ne fasse rien pendant ce temps-là. Une petite fièvre que j'ai, m'empêchera d'aller entendre cette bonne fille; je vous enverrai quelqu'un pour cela si vous m'en faites avertir la veille au soir; vous pouvez m'écrire sûrement de monsieur votre fils. Il fut dernièrement

⁽¹⁾ M^{me} Goussaut était alors en Arjou, son pays natal; elle y possédait la terre de Bourg-Neuf. Par une méprise assez curieuse, la relation de son voyage, avec les faits qu'elle contient, faute de signature, ont été attribués à Louise de Narillac; aujourd'hui le doute n'est plus possible.

à Louise de Marillac. 87

aux Bons-Enfants; je fis dire à M^o. Pille' qu'il le renvoyât dou-
cement et promptement, parce qu'il y est arrivé accident à
l'homme de M^o. Doignon. Vous avez bien fait d'envoyer cette
bonne fille à la place de la malade. Je m'en vas célébrer la
grand'messe, et prier pour vous et pour vos bons défunts. Je
me recommande pareillement à vos prières, et suis, en N. S.

64^e Lettre.

Donne son avis sur la vocation d'un jeune homme (il semble que c'est du fils
de Mad^{lle} dont il parle à mots couverts.) Plan des exercices de la retraite pour
une fille. (1)

(1633)

M^oadamoiselle,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Je ne vous écris point de ma main, à cause que j'ai été sai-
gué pour ma petite fièvre. J'ai oublié de vous envoyer tantôt M^o.
Figeard, le médecin; je vous supplie de me le pardonner, comme

(1) Cette lettre, ni la précédente ne sont datées. Leur placement en l'année
1633, avant que la Communauté n'eût pris naissance, est basé sur l'idée que
Louise de Marillac dut essayer de faire faire la retraite chez elle à quel-
ques-unes des filles qu'elle recevait pour la charité, afin de les initier à la
piété. Et qu'ensuite, cela ne suffisant pas, S^r Vincent se décida à lui per-
mettre de les prendre, à demeure, plusieurs mois pour les former. Ce fut
le 29 novembre de cette même année.

aussi de ce que je ne vous ai pas envoyé le mémoire des exercices, et de trouver bon que je vous dise que vous ne deviez pas envoyer vos filles au lieu que vous me dites, sans savoir du médecin s'il y a du danger. J'espère pourtant de la bonté de Dieu qu'il ne permettra pas qu'il en arrive du mal, car vous savez la particulière protection qu'il a des personnes de la Charité. J'ai reçu une lettre de Madame Goussant et de la bénédiction de son voyage. Quand j'en recevrai d'autres nouvelles, je vous en ferai part. Votre lettre d'hoir se trouve écartée, et ne me ressouvient point de ce qu'elle contient, sinon à l'égard du jeune homme duquel vous me parlez, et à l'égard duquel je vous dirai que je ne pense pas qu'il doive quitter la soutane, dans l'incertitude du choix de la condition dans laquelle il est. Il me semble qu'il le faut laisser en l'état qu'il est jusqu'à ce qu'il soit entièrement résolu, et que sa bonne mère ne l'aide pas assez à prendre résolution. Vraisemblablement l'état ecclésiastique lui est le meilleur. S'il y tend, je pense qu'il l'y faut conforter. Quant à cette fille qui fait les exercices, puisqu'elle est à sa confession générale, vous pourrez vous servir de "Buoée" en français et lui bailler ensuite de sa confession générale, le premier jour, la 1^{re} de l'Incarnation; la 2^e de la Trinité, laquelle elle reportera à la 3^e oraison; la 4^e, des Pasteurs. Le

(1) Buoée, auteur d'un livre de méditations qui porte son nom. C'est de ces méditations qu'on se servait à St-Lazare pendant les retraites, et chez les filles de la Charité.

second jour, la 1^{re} sera, de la Circoncision; la 2^e, des Nages; la 3^e, de la Purification, et la 4^e de la vie de Notre Seigneur depuis douze jusqu'à trente ans. Le troisième jour, la 1^{re} de la Vocation des Apôtres; la 2^e, la première prédication de Notre Seigneur; la 3^e et la 4^e, des Béatitudes. Le quatrième jour sera du jugement, où vous lui ferez peser le bonheur de ceux qui ont eu pitié des pauvres, laquelle méditation elle répètera deux fois; la 3^e et la 4^e seront de quelque mystère de la passion, et à la fin vous lui ferez faire sa règle de vie, c'est-à-dire son emploi de la journée. Les heures pour faire l'oraison: à son lever la 1^{re}, la 2^e à dix heures, la 3^e à deux heures, et la 4^e à cinq heures. Ce qu'elle peut lire, c'est Grenade et les Vies des Saintes qui ont excellé en la charité. Voilà ce que je vous puis dire pour le présent, sinon que demain au matin, je vous enverrai M^o. Brunet, ou bien après-demain, et cela n'empêchera pas que vous ne suiviez l'ordre de ces méditations. Vous me manderez cependant, s'il vous plaît, ce que le médecin juge de la maladie de M^o. le vicaire, et je serai, en l'amour de Notre Seigneur, etc

P. S. Si la fille n'a coutume que faire trois méditations par jour, vous ne lui en baillerez pas davantage, s'il vous plaît. Je pense que je ne vous pourrai envoyer M^o. Brunet qu'après-demain, l'après-dîner.

65^e Lettre.

S'excuse de n'être point allé la voir.

(1633)

A votre avis, Mademoiselle, vous suis-je pas bien rudé ? Votre cœur n'a-t-il pas un peu murmuré contre le mien de ce qu'étant si proche je ne vous ai vue, ni fait savoir de nos nouvelles ? O sus vous verrez un jour la raison de tout cela devant Dieu. Je me suis retiré ici depuis hier pour travailler à quelque chose que j'avais à écrire, et peut-être que j'y serai encore demain ; mais ce ne sera pas sans aller par la ville, ni sans vous voir peut-être à la messe. Je vous souhaite cependant le bonsoir. Je n'ai quasi point encore gouverné Monsieur votre fils ; voilà la cloche qui m'ôte la plume de la main. Bonsoir Mad^{elle}, je suis en l'amour de Notre Seigneur, etc

66^e Lettre.

S'établir dans l'indifférence. Il est aux Bons Enfants.

22 juillet

Je suis comme vous, Mademoiselle, il n'y a rien qui me peine plus que l'incertitude, mais certes je désire bien qu'il plaise à Dieu me faire la grâce de me rendre tout indifférent et à vous

à Louise de Marillac. 91.

aussi. O sus, nous travaillerons, s'il plaît à Dieu, à nous acquérir cette sainte vertu. Je fus hier jusqu'à cinq heures à St Victor avec Monseigneur l'Archevêque, qui m'avait commandé de m'y rendre, et à cette heure-là il me fit monter en carrosse pour aller à la ville avec lui, d'où je m'en vins ceans sans aller au collège; cela est cause que vous n'êtes point de mes nouvelles. Si tantôt après dîner incontinent, vous prenez la peine de vous rendre au collège, nous parlerons de tout, et je serai en l'amour de Dieu. Seigneur, ce lui de la sainte Vierge et de sainte Madeleine, votre serviteur, etc..

67^e Lettre.

Il la remercie d'un envoi, lui parle d'une affaire et lui recommande de se soigner.

(1633)

Mademoiselle,

La charité de Jésus Christ qui vous presse pour moi, soit votre santé! Je viens d'apprendre que vous êtes indisposée, dont je suis un peu en peine, et vous prie de faire votre possible pour vous guérir pour son service, et vous remercie très humblement de tant de soin et de charité que vous exercez en mon endroit, de votre si bon pain, de vos confitures, de vos poires et de ce que je viens tout maintenant d'apprendre que vous me venez d'envoyer. Oh! certes, Mademoiselle, c'est trop; Dieu sait de quel cœur je les reçois, mais

92. Lettres de Saint Vincent

aussi c'est toujours en vne que je crains que vous vous ôtiez à vous-même le nécessaire pour faire ainsi charité; au nom de Dieu, ne le faites plus. Je suis sorti aujourd'hui, et ne m'en trouve pas plus mal, et demain il sera besoin que j'aille jusqu'à St Lazare. J'avoue que j'ai un peu bien travaillé ces jours-ci, mais m'en voilà dehors, Dieu merci. Voilà notre dépêche partie pour Rome⁽¹⁾, et pour ce qu'il nous reste à travailler à quelques choses moins pressées, je pourrai venir demain coucher cians et m'y tenir quelques jours; et alors nous aurons plus de loisir de traiter avec vous. Je me réservoais à vous voir demain cians à la messe, mais votre rhume requierait que vous gardiez la chambre; je vous prie de n'en point bouger, nous nous verrons au retour. Si je ne vous vois demain chez vous au matin devant partir, ce sera pour pratiquer la petite règle des missionnaires avec les personnes de la Charité; que si néanmoins vous le desirez, vous n'avez qu'à le dire, si par aventure vous êtes indisposée. Je n'ai point parlé à madame la garde des sceaux, j'ai jugé qu'il vaut mieux que ce soit à M^{me} la présidente Goussant ou Mad^{elle} Polalion auxquelles j'en parlerai. Je vous salue cependant le bonjour, et suis, etc.

(1) On voit que St Vincent se trouvait aux Bins. Esfarto. L'autographe est sans date, mais cette lettre pourrait avoir rapport avec difficultés qui furent soulevées en 1633 au sujet de la donation de St Lazare. Saint Vincent soumit l'affaire au Pape; et non content d'une première approbation apposée sur la requête du saint, Urbain VIII, donna des bulles en Mars 1635.

à Louise de Marillac. 93.

68^e Lettre.

Conseils pour traiter avec une personne de la charité.

M^ll^l Mademoiselle,

26^{bre} 1633.

Je loue Dieu de ce que vous ne vous êtes point trouvée mal de votre voyage, ni du peu de séjour que vous avez fait à S. . . . et le prie qu'il vous fortifie tout à fait, afin que vous le serviez au bien des petites âmes où vous êtes; quant à ce que vous me dites de sœur Benoîte, vous honorez l'esprit de Notre Seigneur en elle, par le rapport de votre emploi au sien, et l'éloignement de votre demeure ordinaire au sien. Que si vous ne le faites pas en tout, béni soit Dieu de ce que c'est en quelque chose, en attendant plus, si sa divine bonté l'agrée; qui est fidèle en peu, dit Notre Seigneur, il sera constitué sur un plus grand emploi. Soyez fidèle à ce peu, et peut-être que Notre Seigneur vous en fera faire davantage, et Dieu sait si cela ne servira pas à la gloire de N^o. Le Gras pour l'âme duquel vous désirez que je prie et pour la vôtre.

Je suis en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte M^ll^l Mademoiselle,

Notre serviteur,

94. Lettres de Saint Vincent

69^e Lettre.

Il la prie d'aller aux Quinze-Vingts pour les affaires de la Charité.

Mademoiselle,

(1634)

La grâce de Jésus-Christ Notre Seigneur soit avec nous p^r jamais!

Monsieur des Cordes a désiré que je vous prie comme je le fais très humblement, d'avoir agréable d'aller passer la journée de demain aux Quinze-Vingts¹¹ pour y voir les officières de la Charité, le matin et tous les jours l'après-dinée. Il pense aussi que la présence de Madelle Polalion n'y nuirait pas et que cela encouragerait ces bonnes femmes. Il y a en ce lieu-là quelques pratiques qui ne sont pas ailleurs, c'est que les malades doivent être reçus par l'ordre de messieurs les maîtres de cet hôpital, dont M. des Cordes et M. Samy font partie; et que le dit sieur des Cordes m'a proposé aujourd'hui qu'il y faut désormais recevoir les mieux accommodés d'entre eux qui le demandent et offrent à entreprendre la Charité, et qui sont vingt familles ou environ, mais l'on pense qu'il n'y faut pas recevoir les incurables comme sont les pulmoniques,

11) A la fin de l'année 1633, les M. M. de la Conférence des Mardis, firent aux Quinze-Vingts leur 1^{re} mission; la Confrérie fut établie à cette occasion.

à Louise de Marillac. 95.

goutteux et autres. Il serait bon de proposer à ces bonnes gens donner vingt ou vingt-cinq poules à la Charité, dont le gouvernement pourrait être donné à l'une des sœurs. C'est pour avoir des œufs qui se vendent bien chez là dedans. Bonjour, Madelle, je suis en l'amour de Notre. Seigneur, etc

70^e Lettre.

Puis adressant une fille pour la Charité

(1634)

Mademoiselle,

La grâce de Notre. Seigneur soit avec nous pour jamais !

Voici une bonne fille qui vient de trente deux lieues d'ici pour voir si elle sera propre pour la Charité; je vous prie de la considérer. Celui qui l'accompagne est son père, qui l'amène exprès. Et moi je suis, en l'amour de Notre. Seigneur,

Notre tout dévoué serviteur

Vincent Depaul.

(1) Sœurs de la Confrérie.

96. Lettres de Saint Vincent

71^e Lettre.

Il l'engage à consulter le médecin et la prie de recevoir une fille pour la Charité.

(1634)
10 heures.

Je viens tout présentement de lire la vôtre en hâte; elle me met un peu en peine à cause de votre petite fièvre. Je vous supplie d'envoyer quérir M. Lesourd; c'est que vous avez trop mis de temps à vous repurger, mais j'espère que ce ne sera rien pourtant. Je vous dirai cependant que l'intention de Madame Goussault est que cette bonne fille de Montdidier soit de la Charité; regardez-la donc comme cela, s'il vous plaît.

Je suis, en l'amour de Notre-Seigneur, etc

72^e Lettre.

Qui parle du règlement et de la direction des Filles de la Charité.

Mademoiselle,

(1634)

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je reçus bien votre lettre et votre mémoire du règlement de vos filles, lequel je n'ai point encore loisir de lire; je le ferai au plus

à Louise de Marillac.

97.

tôt qu'il me sera possible. Quant à ce que vous me mandez d'elles, je ne doute pas qu'elles ne soient telles que vous me les décrivez; mais il faut espérer qu'elles se feront, et que l'oraison leur fera voir leurs défauts et les encouragera pour les corriger. Il sera bon que vous leur disiez en quoi consistent les solides vertus, notamment celle de la mortification intérieure et extérieure de notre jugement, de notre volonté, des souvenirs, du voir, de l'écouter, du parler et des autres sens; des affections que nous avons aux choses mauvaises, inutiles, et même des bonnes, pour l'amour de Notre Seigneur, qui en a usé de la sorte. Il faudra les fortifier là-dessus, notamment à la vertu de l'obéissance et à celle de l'indifférence; mais pour ce que le tant parler vous nuit, faites-le de temps en temps seulement. Il sera bon que vous leur disiez qu'il faut qu'elles soient aidées à acquiescer cette vertu de mortification et exercées, et je leur dirai aussi, afin qu'elles y soient disposées. Laissons encore les pratiques du tiers ordre à cette bonne fille qui en est, et faites-lui faire son fait⁽¹⁾ à part, le mercredi, s'il vous plaît. Je voudrais bien que cette veuve de Colombe sût lire; faites-la nous voir, s'il vous plaît. Mais quoi! je viens de voir, relisant votre lettre, qu'elle a deux enfants; et quel moyen de la recevoir, cela étant? J'oublie toujours à faire acheter

(1) Ne pas.

98. Lettres de Saint Vincent

les images de vos filles. Voici M. de Bergis revenu, je le ferai faire par lui. Voici quatre lignes pour le fils de M. Galois, au R. P. Faure⁽¹⁾; je voudrais avoir plus de crédit que j'en ai vers lui pour cela, il verra. O sus, finissons par la prière que je vous fais d'avoir soin de votre santé; je suis en cette espérance, en l'amour de Notre-Seigneur, votre serviteur très humble, etc

73^e Lettre.

Parle d'une visite aux Ursulines de Beauvais; engage Mad^{elle} à aller à Grigny - à visiter la Charité de Villeneuve St Georges - Lui renvoie et approuve les règles des filles, la priant de les leur lire.

(Juin 1634)

Mademoiselle,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais !

Il est vrai, je pars ce matin pour Pontoise et Beauvais, mais je vous puis bien assurer que c'est avec peine de ne vous avoir pas vue ni votre nouveau ménage. Vous seriez beaucoup plus utile à Beauvais que moi, et ferai espérer aux dames de la Charité que vous irez car je ne fais pas état de les assembler. La raison de

(1) Père Faure de l'Oratoire, lié avec M. Olier et saint Vincent.

à Louise de Marillac. 99.

mon voyage est sans raison qui me satisfasse; c'est pour visiter les Ursulines." O Mademoiselle! que cela me fâche et que ce temps me semble perdu, pour un homme qui le doit tout aux pauvres gens. Mais quoi, il y a huit mois pour le moins que M. de Beauvais m'en presse, et pour ce que je l'ai tant remis, il ne vient plus céans, en passant et repassant comme il avait accoutumé; ni Monsieur Messier ne m'écrit. Il n'y a que les Filles desquelles je n'ai reçu que deux lettres pour cela la semaine passée, passons cela et disons: Mon Dieu, Mademoiselle, que j'ai de la peine de vous voir si longtemps sans aller prendre l'air et dans le travail continu que vous faites à l'hôtel. Dieu.

Je n'ai point vu Madame la Supérieure de St-Sauveur, pour avoir la réponse pour Marie⁽²⁾; pourriez-vous pas bien cependant aller à Grigny pour sept ou huit jours, et laisser Marie pour tenir ces filles en état? Elle est assez sérieuse et exacte pour cela. Faites cela, je vous prie, pendant mon absence, je le dirai à Madame Goussault qui vient à Pontoise à ce qu'elle vous prie Madelle Polallion pourra aussi voir parfois vos filles; si cela est, il sera bon que vous alliez visiter avec Madame la

(1) M. Collet dit que M. Vincent fit cette première visite aux Ursulines de Beauvais, en Juin 1634, et qu'au retour il présida la 1^{re} assemblée au sujet de l'hôtel. Dieu. Madame Goussault et Mademoiselle, s'occupaient déjà de l'hôtel. Dieu.

(2) Marie Joly.

Présidente, la Charité de Villeneuve St^e Georges, les encourager et ôter les résolutions que Madame Guérin leur a fait prendre, depuis mon départ, qu'elles n'iront pas visiter les malades, quand il n'y en aura qu'un seul; et la raison c'est pour ce qu'elle ne peut comprendre qu'on puisse faire un bon bouillon avec cinq onces de chair. Cette bonne dame est bonne et avantageuse en paroles, se mêle là-dedans quoi qu'elle ne soit pas du corps.

Si, en passant par Grigny, vous voulez faire prendre ce que vous avez acheté pour ce lieu. là, aux Bons Enfants, cela serait bien; mais non, vous direz à la trésorière qu'elle donne charge à quelqu'un de les prendre et faudrait que (ce fût) par le batelier.

Je vous renvoie les règles des filles, cela est si (bien) que je n'ai voulu rien ajouter: lisez-les donc tantôt si vous ne jugez nécessaire que j'y sois; auquel cas je vous promets bien que ce sera une des premières choses que je ferai à mon retour, s'il plaît à Dieu⁽¹⁾. Il sera expédient que celles de cette paroisse s'y trouvent en même temps, afin qu'elles soient uniformes.

O sus, je finis en vous priant de bien honorer la paix et tranquillité de l'âme de Notre Seigneur, et me recommandant

(1) Le 31 Juillet suivant (1634) saint Vincent fit sa première conférence aux Filles de la Charité, sur l'observance de leur règlement.

à Louise de Marillac. 101.

à vos prières, comme étant en l'amour de Notre-Seigneur,
Mademoiselle,

Votre très humble serviteur
Vincent Depaul.

P. S. Je ne vous dis rien de Madame de Liancourt, si non que si elle vous emmenait pour sept ou huit jours seulement que vous en ferez comme il vous plaira; mais que les grands étant fort incertains de ce qu'ils doivent devenir, si elle ne vous a vue, que vous ferez bien cependant de prendre l'occasion de Grigny.

74^e Lettre.

1634

Mademoiselle,

Je loue mille fois Dieu et le bénis de tout mon cœur de ce qu'il vous a redonné la santé, et le prie qu'il la vous conserve et ramène de même. Revenez-vous en donc, Mademoiselle, vers la fin de la semaine, et plus tôt même si l'occasion s'en présente, non pas par eau, mais dans une charrette bien fermée. Mademoiselle Dufay m'a mandé qu'elle n'avait pu trouver de carrosse. Je lui ai envoyé votre lettre, mais je n'ai point pu parler à monsieur votre fils, pour quelque raison que je vous dirai. Bon Dieu,

102. Lettres de Saint Vincent

Mademoiselle, qu'il fait bon être l'enfant de Dieu, puisqu'il aime encore plus tendrement ceux qui ont le bonheur d'avoir cette qualité auprès de lui, que vous n'aimez le vôtre, quoique vous ayez plus de tendresse pour lui que quasi. mère que je sois pour ses enfants! O bien nous en parlerons à votre retour! Cependant soyez pleine de confiance que celle à qui Notre. Seigneur a donné tant de charité pour les enfants d'autrui, méritera que Notre. Seigneur en ait une toute particulière pour le sien, et vivez s'il vous plaît, en repos dans cette confiance, je dis même, dans la gaieté d'un cœur qui désire être tout conforme à celui de Notre. Seigneur. Notre petite compagnie est à Chelles, et moi, inutile, ici. Il y a un père jésuite qui fait des merveilles en votre paroisse. Mademoiselle de Vilars vous écrit, et moi je me recommande à vos prières, et suis, en l'amour de Notre. Seigneur, etc . . .

75^e Lettre.

Qui rend compte de la première assemblée des Dames de Charité, pour l'Hôtel. Dieu, chez Madame Goussault.

fin juin 1634

Mademoiselle,

La grâce de Notre. Seigneur soit avec nous pour jamais!

L'assemblée se fit bien chez Madame Goussault, Mesdames de

à Louise de Marillac.

103

Ville. Davin, Bailloul, du Noecq. Dainctot et Polallion, s'y trouvent. La proposition fut agréée, et résolu d'en faire une autre lundi prochain; que cependant l'on offrira l'affaire à Dieu, et communiera pour cela, et que chacune proposera la chose aux dames et damoiselles de sa connaissance. Que vous semble de Mad^{elle} Guéry? M^{me} de Beauport en sera. L'on aura bien besoin de vous et de vos filles. L'on estime qu'il en faudra quatre. C'est pourquoi, il faut aviser au moyen d'en avoir de bonnes; penser à la sœur de cette bonne fille que vous avez. Parlez-en à Michelle. Je ne sais si la veuve des Clais le désirerait et y serait propre. Mais que fera-t-on de ses enfants? Je m'en vas à St Lazare, et reviendrai peut-être à ce soir coucher céans.

M^{me} Goussaut me parla bien du rappel du bannissement de cette femme veuve que vous lui avez envoyée. Je lui ai dit que je ferais conscience de me mêler de ces choses. Là si je connaissais la personne aussi bien que je vous connais; et que madame la garde des sceaux a grand'peine de se mêler de ces choses. Là; et si vous m'en croyez, vous vous déchargerez de semblables emplois. La justice n'en a pas disposé de la sorte sans de grandes raisons. O sus, vous voyez que le sujet de votre travail croît. Fortifiez-vous le plus que vous pourrez.

Je suis en l'amour de Notre Seigneur, votre serviteur,

76^e Lettre.

Il croit que les filles de la Charité ne seront pas employées à l'Hôtel-Dieu.

1634

Mademoiselle,

Je vous remercie très humblement de la charité que vous avez faite à cette bonne veuve. Je pense qu'on ne prendra point de vos filles pour l'Hôtel-Dieu. L'on estime que quelques-unes qu'on a présentées de la ville seront plus propres pour représenter les dames en leur absence, et je pense qu'on a raison.

Mais comment vous portez-vous? je vous prie m'envoyer moi un mot. Je loue Dieu de tout mon cœur, des plus tendres affections qu'il vous donne d'être toute à Lui, et suis, en son amour,

Mademoiselle.

Votre dévoué Serviteur
Vincent Desaul.

P.S. Excusez si je suis si court, je suis fort pressé.

à Louise de Marillac. 105.

77^e Lettre.

Sur sujet des mesures à garder dans l'œuvre des Dames à l'Hôtel-Dieu. - Avis pour une fille incorrigible.

(1634)

Mademoiselle,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

Tout vient à point à qui peut attendre; cela est vrai pour l'ordinaire, plus encore aux choses de Dieu qu'aux autres. Il n'est pas expédient que ce soit moi qui parle à M^o. le Maître⁽¹⁾, pour quelque raison particulière, si ce n'est par rencontre. Si M^{me} la présidente Goussau le trouve à propos, elle lui en pourra dire un mot, s'il vous plaît de lui faire savoir et qu'elle n'y juge point de l'inconvénient. Il est vrai qu'il est expédient de voir encore les dames une fois, tant pour leur donner quelque avis touchant cela, que pour leur enseigner comme elles doivent apprendre aux malades à faire leur examen, et trouver leurs péchés. Je n'ai pu encore aller à la Madeleine; j'irai demain, si je le puis; pardonnez-le moi cependant. Quant à Nicole,

(1) Maître, on donnait ce titre au 1^{er} administrateur dans les hospices; à l'Hôtel-Dieu l'administration dépendait alors du chapitre de Notre-Dame.

106. Lettres de Saint Vincent

il est bien à craindre qu'elle ne change jamais, à cause de son âge. De la renvoyer, d'un autre côté, j'aurais peine de donner ma voix. Encore essayer un peu de la privation de la communion; peut-être que cela lui servira. Sinon, in nomine Domini, après que vous aurez fait ce que vous aurez pu, si elle ne s'amende, vous la renverrez. Je vous salue cependant, et prie Dieu qu'il vous conserve en parfaite santé et en son amour, et suis, en ce même amour de Notre Seigneur, etc

78^e Lettre.

Il l'engage à assister à une assemblée, et à faire visite à l'Hôtel Dieu.

(1634)

Je revins hier au soir de Pontoise. Voici la réponse à votre dernière. Il faudra vraiment aviser aux Enfants-Trouvés; on fait une assemblée aujourd'hui chez M^{me} la présidente Goussault, je voudrais bien que vous y puissiez assister et que vous écrivissiez à ma dite dame de vous envoyer son carrosse. Il est vrai que je pense que vous serez priée d'assister à celle de St Etienne par M^{me} de Beaufort, la supérieure. Si cela est, je pense qu'il sera à propos que vous y alliez, et que vous me mandiez votre sentiment touchant la proposition de M^o. Dieu

à Louise de Marillac. 107.

à celle de M^o. Foucault à messieurs du chapitre. Je vous supplie de plus de me mander s'il est vrai ce que m'a dit M^{me} Goussant, que vous sachiez quelques bonnes filles dévotes qui aient disposition à s'appliquer à ce spirituel des femmes du Ségal⁽¹⁾ au lieu des quatorze dames. Il me semble qu'il est à souhaiter que cela soit ainsi; autrement on sera toujours dans l'appréhension que les dites dames n'y prennent mal. Vous m'enverrez la réponse chez M^{me} Goussant sur les trois heures, s'il vous plaît. Il est vrai qu'on m'a dit que les choses vont mal à l'Hôtel-Dieu, et qu'il est à souhaiter que votre santé vous permette d'y aller passer deux ou trois jours.

(la fin manque)

79^e Lettre.

Il la prie de tirer au clair la cause des difficultés survenues dans une œuvre charitable.

St. Lazare, 29 octobre 1636

M^odemoiselle,

Votre lettre me parut bien; le malin esprit se fourre dans le dessein de l'assistance spirituelle de ces pauvres femmes M^o. Chenuis

(1) Ségal, nom d'une salle de l'Hôtel-Dieu d'alors, parcequ'elle avait été bâtie vers 1530 par le Cardinal du Prat, légal du Pape en France.

108. Lettres de Saint Vincent

m'en a parlé encore ce matin et dit qu'elles se formalisent fort de cela, et qu'elles ne sont pas de la communauté. Je vous prie de vous en éclaircir; le pis qui peut arriver, c'est qu'il faille quitter cela; si cela est, à la bonne heure. Il faut pourtant doucement reconnaître d'où vient le mal et aviser aux remèdes. Je m'en vais voir M^{me} la présidente Goussaut à laquelle il ne m'a point paru, ce que vous dites, que vous lui parliez trop librement; soyez toujours bien simple et sincère, et priez Dieu qu'il me donne ces deux vertus, je suis en son amour, etc

80^e Lettre.

D'une retraite que M^{me} Goussaut veut faire chez Mad^{elle} et de la sienne qu'il la prie de remettre à plus tard.

(1634)

Mademoiselle,

La grâce de Votre Seigneur soit avec vous pour jamais !

Je crains que M^{me} la présidente Goussaut ne se trouvât mal de coucher sur la rue. Il me semble lui avoir oui dire qu'elle est incommodée quand cela arrive; et puis, d'ailleurs, il est à craindre que ses parents, notamment Madame sa mère, ne le trouvât mauvais. Il n'y a rien qui presse pour votre retraite. Il

n'y a pas longtemps que vous êtes sortie de maladie; j'aurais craint que ce serait trop tôt vous exposer au travail. Au nom de Dieu, Mademoiselle, allons doucement. J'aurais bien de ne pouvoir aller vers vous, et ai peine de vous donner celle d'envoyer un courrier pour venir ici; que si pourtant vous pouvez venir demain à huit ou neuf heures, vous seriez la bienvenue, mais au nom de Dieu, ne vous empressez pas. Quant à vos filles, je n'entends pas bien ce que vous m'en dites, nous en parlerons à la première vue à laquelle vous prendrez la peine, s'il vous plaît, de nous rapporter le cordon. Soyez cependant gaie et soigneuse de votre santé etc

Voici que je suis en l'amour de Notre-Seigneur.

81^e Lettre.

Conseils sur la conduite à l'égard de l'Hôtel-Dieu.

(1634)

Mademoiselle,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais!

Je pense vraiment qu'il est à propos de commencer à parler à cette fille de l'Hôtel-Dieu, de sa propriété et gentillesse. Mais comment ferez-vous? De lui faire quitter sa manière

110. Lettres de Saint Vincent

de s'habiller, il semble n'être pas faisable, ni expédient; il semble qu'il serait à propos de lui ôter l'affection à paraître bien vêtue et à se négliger un peu de ce côté-là; vous verrez? Pour l'Hôtel-Dieu, d'y être toujours n'est pas expédient; mais d'y aller et venir il est à propos de le faire. Ne craignez pas de trop entreprendre ce que vous pourrez faire sans aller et venir; mais craignez seulement la pensée de faire plus que vous ne faites et que Dieu ne vous donne le moyen de faire, et donner-vous à sa divine Majesté pour ne faire jamais que ce que vous faites. La pensée contraire me fait trembler de peur, pour ce qu'elle me semble un crime aux enfants de la Providence. Je loue sa divine bonté de ce que vous m'ôtâtes bien de cette peine là. Je verrai vos filles en particulier et puis en général, et vous me direz tout ce qu'il vous plaira, le plus tôt possible. Ne craignez pas ce grand voyage, il me semble que l'occasion diminue; peut-être pourrai-je en faire un de trois ou quatre jours seulement, pour aller voir deux femmes de la bonne M^{me} la présidente de l'Herse à douze lieues d'ici. Prier Dieu pour moi cependant.

Je suis en l'amour de Votre Seigneur

Votre dévoué serviteur
Vincent Depaul.

82^e Lettre.

Il la console de la mort d'une fille de la Charité'.

(1635)

Voilà donc enfin la première victime que Notre-Seigneur a voulu prendre de vos filles de la Charité'. Béni en soit-il à jamais ! j'espère, Mad^{elle}, qu'elle est très heureuse, puisqu'elle est morte dans l'exercice d'une vertu avec laquelle elle ne s'est pu perdre ; car elle est morte dans l'exercice du divin amour, puisqu'elle est morte dans celui de la charité'. Je prie Notre-Seigneur qu'il soit là dedans votre consolation et celle de nos très chères sœurs. Je vous supplie de leur donner à toutes le bonjour de ma part.

Il me semble que c'est beaucoup de différer l'enterrement à demain, attendu que vous n'avez autre chambre pour la mettre, et qu'il est à craindre que cela ne soit à trop grand'peine à vos filles malades et à vous. Vous en pourrez dire un mot à St-Nicolas, si cela se pouvait ce soir ; sinon, à la bonne heure, vous enverrez le billet comme il est, mais les officières ne se pourront pas trouver si matin. Quant aux habits de la fille, je ne vois pas d'inconvénient qu'on les baille à la mère ; cela n'empêchera pas la charité que vous lui ferez, comme de vingt sols ou demi-écu par mois ; je pense qu'il suffira d'envoyer aux filles, et non aux officières des paroisses. Pour le reste qui est à la fin de votre lettre,

112. Lettres de Saint Vincent

je le veux bien, et suis, en l'amour de Notre. Seigneur,
V^otre très humble serviteur
Vincent Depaul.

83^e Lettre.

Il l'engage à ne pas trop s'affliger, mais à se soumettre au bon plaisir de Dieu.

(1635)

M^odamoiselle,

La grâce de Notre. Seigneur soit avec vous pour jamais!

J'ai une affliction sensible de ce que je ne vous puis aller voir à cause du monde que nous avons et d'autres que j'attends. Je vous supplie de m'en excuser et de ne vous pas laisser aller à la douleur; c'est le bon plaisir de Dieu que vous aimez tant. O Dieu, quel motif que celui du plaisir de Dieu! Et quel motif encore que celui de penser que cette bonne fille¹¹ jouit à présent du bonheur de sa gloire! Enfoncez-vous là dedans, Madelle, et n'en sortez pas, je vous en supplie. Je vous enverrai quatre prêtres pour assister à l'office, et tâcherai de voir M^o Goussant et de lui dire la chose en la manière que vous me

11) Il s'agit d'une fille de la Charité qui venait de mourir.

à Louise de Marillac. 113.

marquer. J'espère demain, Dieu aidant, de vous aller voir, le matin.
Vous me consolerez fort si vous vouliez vous mettre en repos
dans votre lit pendant ces deux jours.

Bonjour, Mademoiselle, je suis en l'amour de V. G. etc..

84^e Lettre.

Annône faite par Madame la garde des sceaux

1635

Mademoiselle,

J'ai parlé à madame la garde des sceaux de la Charité
des filles; elle a baillé ces écrits à M^{me} la présidente Goussault,
qu'elle vous enverra aujourd'hui, et qui plus est, elle désire al-
ler à la Compagnie avec vous autres.

Bonjour, Mademoiselle, je suis votre serviteur, etc. . . .

85^e Lettre.

Il lui recommande la bonne simplicité, et lui parle des affaires de
la Charité.

1^{er} juillet 1635

Mademoiselle,

Vous réfléchissez trop sur vous-même. Il faut aller dou-
cement et simplement. Vous ne me dites dernièrement rien contre

114. Lettres de Saint Vincent

la charité; ainsi vous eussiez mal fait de faire autrement, en l'égard à la personne et à ce dont il est question.

Allons un peu plus bonnement et simplement, je vous en supplie; et ne craignez rien de ce côté-là. J'ai reçu votre paquet, en la personne de la dame dont vous parlez, mais je ne le lui ai pas rendu et l'ai jugé ainsi à propos.

Je ne sais que vous dire de la Charité, si elle a commencé la même année. Je sçaurai de Madame de Chantal qui sera ici dans douze jours, en quelle année elles ont cessé l'exercice. Celle-ci a commencé, ce me semble, l'année 1617. Nous connaîtrons cela et en parlerons à la première occasion; si cela fait à l'édification. Madame Goussau s'en va faire le billet pour la bonne M^{me} Sagan. Oh! que je suis mortifié de ne l'avoir vue, non plus que M^{me} Moussoz qui se porte mieux. Mais sur quoi fonder votre abjection en ceci? O sus, Notre Seigneur souffre les sentiments qu'il lui plaît en ses serviteurs.

Que vous dirai-je de cette Damoiselle Laurent⁽¹⁾? Je ne sais; j'ay prébende quelque rencontre; M^{me} Moussoz s'est ouverte à M^{essire} de Beauvais, et lui dit au contraire qu'elle penche de ce côté-là. O sus, pensez, s'il vous plaît à ce qu'il faut faire, et me mander votre pensée sur cela. Je salue la bonne Barbe

(1) Mad^{elle} Laurent, M^{me} Moussoz étaient dames de Charité de l'Hôtel-Dieu.

à Louise de Harillac. 115.

et me réjouis de sa meilleure disposition. Votre assemblée va commencer; c'est ce qui me presse.

Adieu donc, Mademoiselle, je suis en l'amour de D. S.
votre serviteur, etc

86^e Lettre.

Il lui souhaite d'agir conformément à ce que lui inspirera Notre Seigneur, pour les affaires de la Charité à Beauvais.

(1635)

Notre pouvant vous aller trouver moi-même, je vous dirai, Mademoiselle, que je prie Notre Seigneur qu'il ait agréable de vous dire lui-même ce que vous devez faire. Allez donc et faites in nomine Domini ce qu'il vous semblera que notre aimable et toujours adorable Seigneur demandera de vous. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous amène et ramène; qu'il soit la lumière de votre cœur et sa douce chaleur, qu'il lui fasse connaître et affectionner ce qu'il désire de vous, et particulièrement que vous soyez la consolation de ses chères filles, et elles la vôtre, en son parfait amour. Ses pères Jacobins¹¹ sont l'un le père prieur, et l'autre le père maître des

¹¹ Les Jacobins suscitérent de très grandes difficultés à l'établissement de la Confrérie de la Charité; voir hist. du Diocèse de Beauvais par M. Delattre; vic. gén.

novices, qui étoient il y a deux ans. Quant aux chandeliers que votre charité a donnés à Ste Marie, je vous en loue, pourvu qu'ils ne soient point d'argent. Ne souvenez-vous de moi devant Dieu, en l'amour duquel et celui de sa sainte Mère, je suis à la Supérieure qui sera élue de votre Compagnie et à ses filles⁽¹⁾, etc

P.S. M. Chicau s'en retourna hier une demi-heure après vous.

87^e Lettre.

Il l'encourage dans les difficultés qu'elle rencontre à Beauvais pour la Charité; lui parle de l'établir à St Laurent.

21 juillet 1635.

Je vous le disais bien, Mademoiselle, que vous trouveriez de grandes difficultés en l'affaire de Beauvais. Béni soit Dieu de ce que vous l'avez si heureusement achevée! Quand s'établit la Charité à Mâcon, chacun se moquait de moi et me montrait au doigt par les rues; et quand la chose fut faite, chacun fondait en larmes de joie, et les échevins de la ville me firent tant d'honneur au départ que, ne le pouvant porter, je fus contraint de partir en cahette pour éviter cet applaudissement; et c'est là

(1) La Supérieure de la Confrérie de la Paroisse de St Nicolas du Char, donnet. Mademoiselle fut élue plusieurs fois, au rapport de M. Gobillon.

à Louise de Marillac. 117

une des Charités mieux établies. J'espère que la confusion qu'il vous a fallu souffrir au commencement se convertira en consolation et que l'œuvre en sera plus affermie. J'approuve ce que vous dites d'ériger la confrérie, et de l'accommoder à l'état des autres du diocèse; et j'ai envoyé votre lettre à M^{gr}. de Beauvais pour cela, à ce matin. Il part dès aujourd'hui et pourra être samedi à Beauvais; vous lui en parlerez, et prendrez garde à vous ménager dans le peu de santé que vous avez. J'ai bien peur que cette grande fatigue ne vous accable. Je salue de tout mon cœur et suis très humble serviteur de la bonne M^{me} de Ville Goubelin, votre bonne et charitable hôtesse, laquelle la Providence a menée à propos à Beauvais pour faire le bien qu'elle y fait. Oh! que je lui souhaite une meilleure santé et une très longue et heureuse vie! Ayez soin de la vôtre, M^{ademoiselle}, je vous le dis encore de rechef. Je me sens pressé par l'aumône de M^{me} la garde des sceaux de faire ce qui se pourra pour établir la Charité dans S^t Laurent; mais j'attendrai que vous soyez ici pour y travailler. J'ai encore votre lettre à M^{ad^{elle}} Guézin, et ai un M^{arquise} de S^t Paul, qui trouve le fardeau de cette paroisse-là insupportable, à cause de la grandeur d'icelle et de la quantité de malades, et que les dames ne vont point les visiter.

Je reçus bien la vôtre qui m'attendrit un peu le cœur, voyant par icelle la petite indisposition qui vous a obligée à

118. Lettres de Saint Vincent

vous mettre au lit à votre arrivée, et prie bien Dieu Mad^{elle}, qu'il vous fortifie pour le pouvoir servir en l'œuvre pour laquelle il vous envoie. Voici votre règlement de S^t Nicolas et celui de S^t Sauveur, servez-vous s'il vous plaît à Beauvais de celui de ce lieu-là, et tâchez d'y mettre en usage comme ailleurs les choses qui n'y sont pas. Je suis en l'amour de Notre-Seigneur, etc..

88^e Lettre.

Il lui donne un conseil au sujet de son fils et de plusieurs affaires de la Charité. — M^o. de la Salle malade à Bordeaux.

7^{bre} ou 8^{bre} 1635.

Mademoiselle,

Je vous remercie très humblement de la peine que vous avez prise de me donner de vos nouvelles, et prie Notre-Seigneur qu'il vous fortifie de plus en plus. Votre lettre me trouva encore au lit, dans quelques petits mouvements de fièvre qui m'empêchèrent de vous faire réponse, et une médecine qu'on me fit prendre ensuite; et les compagnies qui me survinrent m'empêchèrent de vous faire réponse dès lors.

Je vous dirai donc, touchant monsieur votre fils, Mad^{elle}, qu'il n'y a pas d'inconvénient qu'il présente ses thèses à ses plus intimes amis et proches parents. Mais je pense que pour honorer

à Louise de Marillac. 119.

l'humilité de votre Seigneur, il faut que ce soit après, et pour se libérer de beaucoup de sollicitude. Quand il se mettra sur les bancs de théologie, ce sera autre chose.

Quant à cette bonne fille que vous m'annonçâtes hier, je vous prie de la retenir, si vous la trouvez d'un bon esprit : cette entrée et sortie de religion marque quelque légèreté ; c'est à quoi vous devez prendre garde. Que s'il y a lieu de la recevoir pour examiner sa vocation encore quelque temps, conférez-en s'il vous plaît, avec M^{me} Goussault.

Pour l'Italienne ce serait un grand point de l'envoyer à la mère de cette bonne fille, chez Mad^{elle} Polallion, à Villers.

Mon Dieu ! que je souhaite que vos filles s'exercent à apprendre à lire, et qu'elles sachent bien le catéchisme que vous enseignez ! La pauvre Germaine a tort de ne pas se fixer auprès de vous, elle vous soulagerait beaucoup par là. Mais, au nom de Dieu, guérissez-vous avant que de travailler à l'entour d'elles.

Mes petites fiévrottes ne s'en vont point encore, vous savez qu'elles sont un peu longtemps ; mais nous avons le pauvre M^o. de la Salle languissant et malade à Bordeaux⁽¹⁾, je le recommande à votre charité, et je vous supplie surtout d'avoir soin de vous bien porter. Je suis en l'amour de M^o. S. etc

(1) Villers, selon toute apparence, celui qui est dans le Dép^t de l'Oise.

(2) M^o. de la Salle fut employé dans les Missions du Bordelais de 1633 à 1636.

120. Lettres de Saint-Vincent

89^e Lettre.

Envoyer une fille à Mad^{elle} Polalion. Prier pour Mad^{elle} Du Fay, très malade.

Mademoiselle,

(1635)

Mad^{elle} Polalion demande la bonne fille; vous l'enverrez, s'il vous plaît avec son laquais. Pourra-t-elle aller à pied, ou s'il est à propos que vous lui prêtiez votre petit cheval? Le premier serait plus édifiant. Il n'y a neuf lieues d'ici. Si elle ne le peut en un, elle fera le chemin en deux jours. Vous la tiendrez donc prête, s'il vous plaît, pour quand le laquais arrivera, et je prie Notre-Seigneur qu'il bénisse la bonne fille. Mad^{elle} Du Fay est grièvement malade. Je ne vous prie pas de l'offrir à Notre-Seigneur; je m'assure bien que vous le ferez. Bonjour, Mademoiselle, je suis, en l'amour de Notre-Seigneur, etc

P.S. j'ai fait dire au laquais qu'il vienne demain, le matin.

90^e Lettre.

Il lui parle d'essayer l'œuvre des Enfants-Trouvés.

1^{er} janvier 1636

Mademoiselle,

Il faudra aviser par ensemble à ce qu'il faudra faire pour S^t Lou.

à Louise de Marillac. 121.

L'on fut d'avis à la dernière assemblée, que vous seriez priée de faire l'essai des Enfants. Trouvés; s'il y aura moyen de les nourrir de lait de vache, et d'en prendre deux ou trois à cet effet. J'ai en consolation de ce que la Providence s'adresse à vous pour cela. Je sais bien qu'il y a plusieurs choses à dire, nous en parlerons.

Madame la présidente Goussart ne me semble point bien forte. Ayez soin de votre santé. Je vous souhaite un nouveau cœur et un amour tout nouveau pour celui qui nous aime incessamment aussi tendrement, comme s'il commençait dès à présent de nous aimer, car tous les plaisirs de Dieu sont toujours nouveaux et pleins de variété, quoiqu'il ne change jamais. Je suis en son amour, avec pareille affection que sa bonté le veut, et que je la dois pour l'amour de lui, Mademoiselle, votre très humble serviteur, etc . . .

91^e Lettre.

De plusieurs filles qui se présentent pour la Charité

(1636)

Mademoiselle,

Vous avez bien fait de faire venir cette bonne fille. Il y en a quatre grandes et fortes à Enay, dont M. Renard m'a parlé.

Je vous ferai voir la requête qu'elles m'ont présentée pour
cela. Il faut tâcher à leur faire apprendre, le plus tôt que se
pourra, à lire. Je ne vous ais rien de la lettre de cette bonne car
moiselle, mon que je ne l'ai pas encore lue, et que je suis si pres-
sé que je ne le puis faire à présent pour vous y répondre, pour
ce que je m'en vas entrer à la Steagdelaine pour y tenir le cha-
pître aujourd'hui. Offrez à Dieu cette action, je vous supplie com-
me de toute mon affection, je prie Dieu qu'il soit le cœur de votre
cœur, et suis en son amour, etc. . . .

92^e Lettre.

Il lui parle d'une proposition à deux ecclésiastiques, et la prie de faire
apprendre à travailler à une fille de Ouey, et d'un voyage à la Chapelle.

St. Lazare, samedi 9^o. (1636)

St. Adamoiselle,

J'ai obtenu ce que vous m'avez mandé de Ste. Genevieve;
je l'ai proposé néanmoins avec Ste. Caigne, confesseur de Ste. me
Goussant; mais je ne sais si l'on s'arrêtera à l'un ni à l'autre,
J'en de ces Ste. m'en a proposé un autre en même temps; je
vis un de ces Ste. de Ste. Dame; ceci est un secret.

(1) Mission de repentis, dirigée par les oeuvres de la Visitation.

Je trouve fort bonne la pensée que vous me proposez de M^{re}. votre fils, pourvu que vous lui en fassiez tout simplement la proposition, et le laissiez à sa liberté d'en user comme il lui plaira.

Il faut donc laisser ces bonnes filles de Lucy¹¹⁾; celle-ci et sa mère ont désiré néanmoins que vous fassiez la charité à la fille de la Metaux jusqu'à la Pentecôte; non tant pour se donner à votre charité, en laquelle néanmoins elle fera ce en quoi vous l'emploierez; son désir est d'apprendre quelque chose, pour se rendre capable d'enseigner les enfants dans Lucy, avec le temps; vous lui ferez donc la charité, s'il vous plaît, d'en essayer, Mademoiselle, et nous aviserons à vous faire bailler ce qu'il faudra pour cela. J'oubliai bien d'en parler à madame la Garde-des-Œuvres.

Si mardi matin vous venez le matin, avec vos filles, nous irons à la Chapelle; c'est un village proche d'ici, allant à St Denis; mais il faudra m'en faire souvenir dès lundi au soir.

Dieu veuille que je n'aie point de regret de ce que j'ai dit aux filles! Je pense que vous ferez bien d'aller visiter celles de St Paul; je voudrais bien que vous pussiez aussi voir celles de cette paroisse; je suis cependant, Mademoiselle, etc

11) Lucy en Brie.

124. Lettres de Saint Vincent

93^e Lettre.

Parle de plusieurs filles qui s'offrent pour servir les pauvres, et de plusieurs autres choses concernant la Charité.

St. Lazare, lundi matin (1636)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

Il vint hier trois braves filles d'Argenteuil, s'offrir à la Charité, par l'adresse de l'ecclésiastique auquel j'en avais fait parler et qui me doit venir voir demain pour cela. Je ne les vous en voyai pas pour ce qu'il était trop tard quand elles vinrent, mais elle vous iront voir vendredi à ce qu'elles me disent. Je ne vois pas grand inconvénient à ce que Jacqueline aille aux noces de son frère; Marguerite de St. Paul en fera de même, et vous doit aussi adresser une bonne grande fille, à ce qu'elle dit; et Mad^{elle} de la Bistrade et madame Forcor vous doivent aller prier de les décharger de Nicolle, à cause de ses grandes infirmités, et que Marie qui soutient tout le faix, n'en peut plus, si vous ne leur baillez quelqu'une à la place de Nicolle. Je lui ai dit que je vous en écrirais. Pensez-y donc, Mademoiselle, et si cette pauvre fille si infirme, et non propre à la Charité, pourrait gagner sa vie à coudre, ou à quelque autre métier,

à Louise de Marillac. 125.

lorsqu'elle sera un peu plus forte; et faites votre possible, au nom de Dieu, de vous guérir. Je suis bien aise de ce que vous ne sortiez point hier; prenez quelque chose devant sortir, le jour que vous sortirez. Notre Seigneur est une continuelle communion à ceux qui sont unis à son vouloir et non-vouloir. Je suis, en son amour, etc

94^e Lettre.

De son fils; d'une soeur pour St Lou, et des Incurables.

Le jour saint Matbias (1636)

Mademoiselle,

Je vous demande très humblement pardon de deux choses: l'une, de ce que je ne vous suis allé voir, à cause de l'embaras que j'ai; l'autre, de ce que je n'ai fait faire la cheminée à M^o. Le Gras, votre fils, par oubliance. Voyez ma misère; et si votre cœur n'avait assez de charité pour moi, où j'en serais? J'espère que vous me le pardonnerez, et ai dit à M^{lle} Doufflier qu'il le loge en une petite chambre chaude, proche à une que tient à feu M^o. Moranne et Sigoux de céans, où il se pourra chauffer. Je vis bien cette bonne fille de laquelle vous m'avez écrit. Je ne me ressouvins point de lui parler de sa lecture ni de sa couture.

126. Lettres de Saint Vincent

La rencontre ne paraît pas si mollique que celle qui l'accompagne. Mandez-moi, s'il vous plaît, ce que vous leur avez dit. J'ai dit à Mad^e des Bordes, trésorière de St-Sau, qu'il est besoin que Barbe ait une compagne, pour le moins, tandis qu'il y aura tant de malades en cette paroisse. là. Il faudra penser qui vous lui pourrez donner, et se souvenir des Incurables. M^{me} Fortia a dit à M^{me} Goussant qu'on désire les filles, à condition qu'elles vous seront soumises et changeables. Je vous renvoie la lettre dont vous vous êtes méprise, et vous promets de vous aller voir le plus tôt qui me sera possible. Je vous souhaite cependant le bonjour, et suis, etc.

95^e Lettre.

Exprime son regret de partir sans la voir, parle d'un logement.

Paris, mars. (1636)

Mademoiselle,

Je ne vous dirai combien je m'en vas à contre-cœur à Villers⁽¹⁾, avec M. Sumague, pour que je n'ai eu la consolation de vous voir, à cause de nos ordinands, du nombre desquels est

(1) Mademoiselle Pottalion était née Sumague; la résidence de la famille paraît avoir été à Villers.

à Louise de Marillac. 127.

M^o. le commandeur de Sillery. " Je vous assure que, si vous savez la peine que j'en ai, vous en auriez pitié. Oh! bien, je vous prie de faire votre possible pour vous bien porter; j'espère revenir lundi prochain. M^{me} Forest est venue céans pour nous remercier de la bonne grosse fille que vous leur vouliez bailler, parce que leur Nicolle se porte mieux. Cela étant ainsi, je pense que vous feriez bien de bailler Jacqueline à l'Hotel. Dieu, ou bien Jeanne; et celle qui restera pourra subvenir à votre charité avec celle de Grigny. M^{me} Goussault trouve bon que l'on pense à vous loger vers Notre. Dame; pensez-y, s'il vous plaît, et faites votre possible de vous bien porter.

Bonjour, Mademoiselle, je pars dans une heure et suis votre serviteur, etc

96^e Lettre

Il lui demande des nouvelles de sa santé. Son avis pour une affaire.

Mademoiselle,

Mercredi matin (1636)

M^oc voici de retour de la mission de Villers depuis hier au

(11) Noël Brulart de Sillery, chevalier de Malte, grand ami de saint Vincent et bienfaiteur de la Mission. Il mourut en 1650.

128. Lettres de Saint Vincent

soir, en bonne santé, Dieu merci. Je vous prie me mander l'état de la vôtre, et si vous trouvez bon qu'on fasse venir deux bonnes grandes filles choisies par Madelle Polallion pour la Charité, et qui semblent fort bonnes filles. Mander-moi donc par ce posteur votre sentiment s'il vous plaît, pour ce qu'il faut que j'en rende réponse à Madelle Polallion, qui vous salue, et ne sera ici que samedi.

J'aurai le bien de vous voir le plus tôt que vingt-cinq ordinando me le permettront, et suis, cependant, en l'amour de Notre. Seigneur, etc

97^e Lettre.

De son fils qui va prendre une décision pour son avenir. De la maison de La Chapelle.

(1635)

Mademoiselle,

Je vous supplie de me pardonner de ce que je ne vous ai vue avant que de m'en aller pour quatre ou cinq jours aux champs. Monsieur votre fils a fort bien commencé; M^r. de Bergis l'a pris à son retour des champs, et le sert en sa retraite; il m'a dit qu'il exclut l'épée: reste la condition de l'état ecclésiastique et celle du Palais. Il considérera les deux et tâchera de se résoudre. J'ai écrit à M^{me} la présidente Goussant, que je

à Louise de Marillac. 129.

pense que vous ferez bien d'aller voir la maison de La Chapelle et de faire savoir ce qu'on en veut de louage; cela vous divertira d'autant, car elle croit comme je fais que l'air des champs vous est bon; soyez gaie cependant, ayez soin de votre santé. Je vous supplie de faire savoir de nos nouvelles et nos excuses à la bonne Damoiselle Viole, et de lui dire que j'espère la voir à notre retour. Oh! que je suis consolé et édifié de cette bonne Damoiselle.

Je vous souhaite le bonjour et suis votre Dévot, etc..

P. S. J'ai vu cette bonne fille de Sedan; elle loge en notre faubourg; mon Dieu, qu'elle me paraît faible et changeante!

98^e Lettre.

De son logement .

(1636)

Madamoiselle,

Quatre ou cinq lignes et non plus.

Je pensais chaque jour vous aller voir pour conférer avec vous; les affaires m'en ont empêché. C'est touchant votre logement; conférez en avec M^{me} la Présidente Gousault. M^{oy} cœur s'attendrit de la consolation que je me représente que Notre Seigneur vous donnera à toutes deux en votre voyage et bonne occupation. Je suis cependant et en attendant que j'aie le bien de vous voir demain

130. Lettres de Saint Vincent

ou après céans, ou aux Bons-Enfants, votre serviteur
Vincent Depaul.

99^e Lettre.

De la vocation de son fils et du contrat pour la maison de la Chapelle

(1636)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre. Seigneur soit avec nous pour jamais !

Je ne vis jamais une telle femme que vous ni qui promette certaines choses si fort au criminel. Le choix de monsieur votre fils, dites-vous, est un témoignage de la justice de Dieu sur vous. Certes vous avez tort de donner lieu à ces pensées et plus encore de le dire. Je vous ai déjà priée d'autres fois de ne plus parler comme cela. Au nom de Dieu, Mademoiselle, corrigez-vous en, et sachez une fois pour toutes que ces pensées aigres sont du malin et que celles de Notre. Seigneur sont douces et suaves, et souvenez-vous que les défauts des enfants ne sont pas toujours imputés aux pères, notamment quand ils les ont fait instruire et donné bon exemple, comme vous avez fait, Dieu merci, et que Notre. Seigneur permet par sa Providence admirable que des pères et mères saints soient déchirés en leurs entrailles. Abraham le fut par Ismaël, Isaac par Esau, Jacob par la plupart de ses

à Louise de Navillac. 131.

filz, David par Absalon, Salomon par Roboam et le Fils de Dieu par Judas; et par la grâce de Dieu vous n'en êtes pas là. Ains au contraire, vous avez sujet de louer Dieu de ce que vous a dit M^{re} Holden, car il vous a dit vrai. Monsieur votre filz vint bien trouver M^{re} de Sergio, se confessa à lui et lui dit qu'absolument il est résolu de servir Dieu en l'état ecclésiastique, et quelques autres circonstances qui m'ont fort consolé, mais je ne me ressouviens à présent quelles elles sont. Remerciez donc Dieu de cela et soyez bien gai.

M^{me} Goussau me dit bien comme elle a passé contrain pour la maison. Il faudra nous voir pour voir qui vous ennuierez. Je trouve fort à propos que vous différerez cette bonne fille jusqu'alors; je ne connais point l'autre de laquelle vous me parlez, qui n'est pas encore chez vous. Je doute si je pourrai aller dimanche en vos quartiers, et si, quand cela serait, je devrais vous parler dans la chapelle qui est si malade. Il faudrait tâcher que ce soit chez M^{me} Goussau, quoique pourtant il semble qu'il est à propos que je vous voie en particulier avant cela.

Ous, je vous souhaite la paix de Notre Seigneur et suis votre serviteur, etc.

P. S. Il faut différer aussi la proposition de votre maison. Ce que vous dites de la relouer de gré à gré me revient.

132. Lettres de Saint Vincent

100^e Lettre.

Il parle d'une affaire de M^{me} de Liancourt; de celles de la charité et de son fils.

M^{ademoiselle},

(1636)

Je ne puis que vous répondre touchant les prêtres de M^{me} de Liancourt, sinon qu'elle n'en trouvera point pour le prix qu'elle donne; ou si elle le fait, ils la quitteront lorsqu'ils trouveront mieux, si ce n'est que le bon M^r. Bourdoise lui en donne des siens, et qu'il plaise à Dieu de les conserver toujours dans la manière de vie qu'ils ont à présent, comme je l'espère de sa bonté. Et il faut que, pour perpétuer la chose, le revenu soit en fonds: ou autrement dans cinquante ans d'ici, la fondation sera réduite à la moitié; le prix des choses double, de cinquante ans en cinquante ans pour le moins. Je pense qu'il sera bon que vous écriviez encore une fois à M^{adame} Moussoz, touchant cette bonne femme, à ce qu'elle vous dise en quoi est la résolution de cette affaire; et pour Henriette, j'attends M^r de Sannoignon pour lui en parler, ou bien vous aurez plus tôt fait d'écrire à M^{adelle} Desbordes, et la prier qu'elle vous aille voir pour lui communiquer une affaire que vous faites difficulté de lui écrire; et je pense qu'il est bon que vous le fassiez plus tôt que plus tard, tandis que le prêtre est encore malade.

à Louise de Marillac. 133.

Bonjour, Mademoiselle, je vis bien monsieur votre fils qui me paraît plus tirant à l'ecclésiastique. Je vous prie de me mander si vous lui avez dit ce que vous m'avez mandé touchant Madelle Polallion.

Je suis en l'amour de Votre Seigneur, Mademoiselle, votre serviteur, etc..

P.S. Je trouvais bien au soir cette lettre que je croyais vous avoir envoyée; il y a trois jours que je l'ai écrite. Si je le puis, tantôt j'aurai le bien de vous voir à la Chapelle.

101^e Lettre.

Sur les affaires de la Charité

(1636)

Mademoiselle,

Je suis bien aise de ce que vous me mander de ces bonnes filles de Liancourt et notamment de celle qui sait faire de la dentelle. Elle pourra apprendre cela aux pauvres gens, ce qui servira d'attrait pour les choses spirituelles. Mander-les donc quand il vous plaira.

Je ne vois pas qu'il soit besoin que M^{me} Goussant pour le présent soit avec vous quand vous parlerez à M^{me} Goussot, ni à cette pauvre femme. Que si l'une ni l'autre ne profitent

134. Lettres de Sains Vincent

de ce que vous leur direz, vous y pourrez faire intervenir la dite dame, si ce n'est que vous rencontrant au logis de la dite dame vous les envoyassiez quérir là. Mais ce sera beaucoup différer à ce que je crains. Mais si la douceur de votre esprit a besoin d'un filet de vinaigre, empruntez en un peu de l'esprit de Notre Seigneur. — Oh! Madelle, qu'il savait bien trouver l'aigre doux quand il fallait! Je suis en son amour, etc...

102^e Lettre.

Sui indique un médecin. Refus de deux filles de la Charité d'aller à Sancourt servir une grande dame.

St. Lazare, ce mardi matin, 27 mai 1636.

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais!

J'envoie ce porteur exprès pour apprendre de vos nouvelles dans l'espérance qu'il les nous rapportera bonnes, Au nom de Notre Seigneur, Mademoiselle, faites votre possible pour cela. Vous avez sujet de vous plaindre de ce que je ne vous ai pas fait réponse à celle que vous m'avez écrite à votre départ pour Gournay; mais, que voulez-vous, ce sont de mes fautes ordinaires.

à Louise de Marillac. 135.

J'espère que Notre Seigneur me fera la grâce de m'en amender, si vous me faites la charité de me le pardonner.

Ous, parlons de votre indisposition. Avez-vous point besoin d'un médecin? Si cela est, mander-le moi, je vous en enverrai quel qu'un. Vous en avez un à Senlis, fort habile homme, qui est au roi, et qui va souvent à Siancourt, à cause de la confiance que Monsieur et M^{me} de Siancourt y ont et avec sujet. N'épargnez rien pour l'avoir, ni pour vous faire bien assister. Peut-être n'avez-vous pas apporté assez d'argent; si cela est, mander-le moi, je vous en enverrai. Monsieur votre fils a passé ici une journée pendant ces fêtes, et s'est allé faire purger aux Bons Enfants. Il se porte fort bien, Dieu merci. M^{me} Goussant est allée à Grigny⁽¹⁾, et de là visiter quelques Charités qu'on a établies depuis peu à l'entour d'Etampes. Vos filles de l'Hôtel. Dieu soit toujours bien. Il n'y a que Henriette qui est toujours en languent. Marie dit que c'est pour votre absence. Cela a empêché qu'elle ne soit allée à St-Nicolas, et Barbe à St-Sulpice. Isabelle se porte mieux.

Voilà pour les nouvelles qui vous regardent. Mais disons maintenant, quand reviendrez-vous? O mon Dieu! j'oubliais à vous dire de M^{me} Moussoz que je l'attends ce matin pour savoir au vrai quand elle partira. M^{me} de Siancourt m'a mandé qu'elle

(1) Grigny, canton de Longjumeau.

me viendra voir, mais j'ai su, depuis ce dessein écrit, que l'on s'est mépris; et l'embaras où je suis ne me permettant pas une si grande tournée, je m'en vas l'envoyer prier de passer par ici en s'en retournant. M^{me} Doussot m'assura bien qu'elle partira à la fin de cette semaine. M. le Prince parle de s'en aller avec elle et d'être l'un des chapelains de Siancourt avec un autre ecclésiastique. Hier, étant pressé de M^{me} de Combalet⁽¹⁾ de lui envoyer la fille, et que c'était pour elle, j'en parlai à Marie Demyse, pour ce qu'elle me semblait plus propre pour cela; mais elle me fit une réponse digne d'une fille qui a vocation de Dieu à la Charité, qui fut qu'elle avait quitté père et mère pour se donner au service des pauvres pour l'amour de Dieu, et qu'elle me pria de l'excuser si elle ne pouvait changer de dessein pour aller servir cette grande dame. Après cela, je parlai à Barbe la grande, sans lui dire pour qui ni pour quoi, et l'envoyai m'attendre auprès de ma dite dame de Combalet, où je lui dis que cette bonne dame l'emploierait, tantôt à son service et tantôt aux pauvres de la paroisse; elle se mit à pleurer, et, ayant acquiescé, je la mis entre les mains d'une damoiselle de ladite dame. Mais je fus bien étonné quand, incontinent après, elle revint chez M. l'abbé de Poiacq, où j'étais vis-à-vis, et me dit qu'elle était étonnée de voir une si

(1) M^{me} de Combalet, veuve de M. de Combalet, avant qu'elle eût reçu le titre de duché-pairie d'Aiguillon, était nièce du Cardinal de Richelieu.

à Louise de Marillac. 137

grande cour, qu'elle ne saurait y vivre, me priaït de l'en ôter, que Notre Seigneur l'avait donnée aux pauvres, me priaït de l'y renvoyer; ce qui étouma fort cet abbé de voir un tel mépris de la grandeur du monde, et fit que je dis à cette bonne fille qu'elle s'en retournerait chez ladite dame; que si elle ne s'y trouverait pas bien dans quatre ou cinq jours, qu'elle s'en retournerait à St Nicolas. Que vous en semble, Mademoiselle? Etes-vous point ravie de voir la force de l'Esprit de Dieu en ces deux pauvres filles, et le mépris qu'il leur fait faire du monde et de ses grandeurs? Vous ne sauriez croire le courage que cela me donne pour la Charité, ni le désir que j'ai que vous reveniez bientôt et en bonne santé, pour y travailler à bon escient. Faites donc votre possible pour vous bien porter, Mademoiselle, je vous en supplie; et amenez ces bonnes filles, si vous leur reconnaissez de la vocation et de l'aptitude. O sus, je finis en priant Dieu qu'il vous redonne une parfaite santé, comme j'espère de sa bonté, qui suis en son amour et en celui de sa Mère, Mademoiselle, votre très humble et obéissant serviteur, etc

P. S. Je vis bien vos filles à l'Hôtel-Dieu, elles font bien. Si vous avez besoin de mon service, je quitterai tout pour cela; mais j'espère bien que vous vous en passerez.

138. Lettres de Saint Vincent

103^e Lettre.

Il lui parle de l'Établissement de la Charité à Siancourt.

De St Parare ce Vendredi à 2 h. (1696)

Béni soit Dieu, Mademoiselle, de la bénédiction qu'il vous a donnée à Beauvais et à Bulle, et plaise à sa bonté la continuer où vous êtes.

La proposition de l'établissement de la Charité me paraît bien; mais je crains bien que la maison ne la ruine. Les sœurs de la Charité se déchargeront dans peu du soin d'aller trouver les malades chez eux, et se contenteront d'apporter l'ordonnance à l'Hôtel. Dieu, et les gardes des malades y contribueront pour se décharger de la même peine; de sorte que les unes et les autres contribuant à ce désordre, il arrivera bientôt: l'expérience que nous en avons à Foigny me le fait craindre avec sujet. Ce qui se peut, quant à présent, est de faire l'établissement, et de travailler à avoir des filles. J'approuverais que vous laissassiez Marie pour commencer, n'était le besoin que vous en avez. Si Madame⁽¹⁾ vous pouvait donner quelque personne propre

(1) Jeanne de Schomberg, duchesse de Siancourt. Elle était très charitable et intimement liée avec Louise de Barillac, mais elle se laissa gagner peu à peu par les Jansénistes, ce qui, dans la suite, rompit leur amitié.

à Louise de Navillac. 139.

pour cela, on M^{ad}^{elle} Pavillon, vous la pourriez laisser et dresser ici celles que M^{adame} vous pourra donner, ou la sœur de l'Écolier⁽¹⁾ que les gardes des malades de S^t Nicolas entretiennent, qui m'est venue voir, et s'est offerte à venir toutes et quantes fois qu'on voudra. Elle me paraît bonne fille. Je vous enverrai M^o. de La Salle, qui pourra arriver à Liancourt⁽²⁾ samedi au soir, ou dimanche au matin. Vous verrez cependant avec M^{adame} ce qui sera pour le mieux; mais il ne faut pas oublier d'avoir la permission de M^og^r de Beauvais pour faire l'établissement, si déjà il ne l'a donnée. Que s'il a dit à M^{adame} qu'il le veut bien, c'est assez; que si M^{adame} n'a point cette permission, et qu'elle écrive à M^o. de Beauvais, et s'il lui plaît d'envoyer M^o. Duchesne pour faire la prédication le dimanche, M^o. de La Salle fera le reste, et la prédication aussi, au cas que le dit sieur Duchesne ait commencé ses remèdes; mais pour ce que M^o. de La Salle a une espèce de sciatique à la cuisse, qui l'empêche de marcher, M^{adame} lui fera la charité, s'il lui plaît, de lui envoyer un cheval qui soit ici demain au soir.

Quant à ce qui reste à faire à Beauvais, je pense qu'il est nécessaire que vous y repassiez, et qu'y étant, vous demandiez à M^o. le théologal la lettre que je vous écrivis par son adresse,

(1) Maître d'école.

(2) Village du Veain (Oise), arr^t de Beauvais.

dimanche passé, s'il ne vous l'a envoyée. Et voilà tout ce que je vous écris pour le présent, sinon que M^r. de La Salle vous portera des nouvelles de monsieur votre fils. Je suis cependant en l'amour de Notre Seigneur, etc.

104^e Lettre.

Il n'est pas d'avis qu'on ait une maison pour la Charité à Liancourt, et l'engage à venir se reposer à Paris.

De St Lazare (1636)

M^{rs} Adamoiselle.

Je crains la maison, si madame y met à présent les filles. Elle verra dans quelque temps s'il est expédient qu'elle y fasse transporter les malades; la saison n'est guère aisée pour l'établissement de la Charité en plusieurs endroits. Si madame ne se contente de Liancourt pour le présent, je pense qu'il n'est pas expédient qu'elle le fasse; qu'en deux ou trois villages contigus seulement. M^r. de Beauvais desire que nous parlions à plein fond de l'union de la Charité au Rosaire pour tout son diocèse. Alors M^{me} pourra établir et unir le Rosaire à la Charité; à l'instar de ce qui aura été résolu. Mon dit Seigneur me manda que je lui en écrive ma pensée, et qu'il en conférerait cependant avec le R. P. prieur des Jacobins. Peut être sera-t-il nécessaire de se voir pour

à Louise de Navarre. 141.

cela, pour ce que les Pères de cette ville en font difficulté. Tout considéré, je pense qu'il n'est pas expédient que vous retourniez pour le présent à Beauvais. Quant vous aurez fait à Liencourt et si besoin est à Gournay, ainsi que Mad^{elle} Polalion vous y pourra convier, si vous le trouvez bon, un peu de repos vous sera nécessaire, et étant ici on travaillera au règlement de Beauvais. Je pense même qu'il n'est pas expédient à présent d'arrêter celui de Liencourt, à cause de cette maison et des filles; mais baillez-leur l'ordinaire non signé; car l'expérience fera peut-être voir qu'il faudra ajouter ou diminuer. Notre Seigneur a donné la loi de grâce aux hommes sans l'écrire; faisons ici de même pour quelque temps. Je suis cependant votre serviteur, etc

105^e Lettre.

D'une lettre perdue et des affaires de la Charité en plusieurs villages

(1636)

Je suis bien étonnée, Mademoiselle, de ce que vous n'avez reçu deux de mes lettres, dont j'ai baillé l'une à M^{re} le théologal de Beauvais, et lui ai envoyé l'autre pour les vous bailler en main.

(1) Gournay, Ile de France, au nord, actuellement dép^t de l'Oise.

142. Lettres de Saint Vincent

propre; or il m'a mandé qu'il vous avait envoyé la première, et pour la seconde que vous étiez déjà partie pour Bulle⁽¹⁾ et qu'il tâcherait de vous la faire tenir. Certes, je ne me puis empêcher de penser je ne sais quoi; oh! bien cela n'est rien! il faut acquiescer à tous les rencontres de la Providence. Pour Gournay, si Madame la présidente y est, ce que je ne sais pas, ni ne le puis savoir, il est trop tard d'y envoyer; je dis donc qu'au cas qu'elle y soit, qu'il lui faudra deux jours pour le moins: donnez-lui en autant que vous trouverez bon s'il vous plaît.

Monsieur de La Salle a vu la femme que Madame de Longueville a fait enfermer à Creil, selon le désir de Madame de Siancourt; vous direz, s'il vous plaît, à ma dite dame qu'il n'a pu tirer autre raison de cette bonne femme, sinon qu'elle fera tout ce qu'elle voudra, pourvu qu'elle ait liberté, et qu'elle ne retombera plus au mal, et pour le regard des enfermés, le dit sieur de La Salle juge que jamais elle n'y entendra.

Je salue très humblement ma dite dame, et suis son serviteur, etc. . .

P. S. j'ai reçu la lettre et les clefs que Madame de Longueville m'a envoyées. Quant à la peine que vous avez eue, que vous me marquez vers la fin de votre lettre, nous en parlerons.

(1) Bulle ou Bulles, petit village du Beauvoisis.

à Louise de Marillac.

143.

Je salue Madameoiselle Polalion; Madame la présidente Goussant est de retour depuis deux jours.

106^e Lettre.

Il l'engage à ménager sa santé; et lui parle des dispositions de son fils.

Mademoiselle,

Vous soyez la très bien venue et Notre Seigneur loué de la santé qu'il vous a donnée; au nom de Dieu, Mademoiselle, ménagez-la. Si je le puis demain, je vous irai voir, ou pour le moins après-demain. Voici la réponse à M^{me} de Liancourt; je vous prie de lui envoyer. Monsieur votre fils vient de sortir de céans. Il me paraît d'un autre esprit ou en disposition d'y entrer, quoique je ne lui aie dit que deux paroles. Bonjour, Mademoiselle, je suis, etc..

107^e Lettre.

Il lui parle du louage de sa maison de St Nicolas, d'une soeur donnée pour garde malade, et de la mort d'une dame de charité.

(1636)

Mademoiselle,

Madame la présidente Goussant n'a pas été à Beauvais; elle est

144 Lettres de Saint Vincent

de retour de Neufchâtel, et je pense qu'elle est à présent à Groslay⁽¹⁾ avec madame sa mère, de sorte qu'elle ne saurait faire ce que vous désirez pour Piancourt.

Je suis content de ce que nous n'avons point encore fait le règlement pour ce lieu-là. Il faut y travailler, Dieu aidant. Pour la maison de St Nicolas,⁽²⁾ je vous supplie d'avoir patience et de payer tout le louage des deniers communs; car peut-être en aurez-vous besoin pour vos filles. Que vous dirai-je de cette bonne fille qui est auprès de M^{me} Poste, sinon que c'est une belle et bonne charité; mais qu'il se faut bien garder d'en faire ordinaire. Vaudrait-il pas mieux, puisque vous y voilà engagée, que vous y missiez Jeanne avec cette pauvre Suzanne, deux subsisteraient mieux ensemble, et peut-être que cela ne leur nuira pas.

J'ai envoyé faire mes excuses à M^{me} de Ligin, laquelle se porte mieux, comme je fais aussi, Dieu merci. Et vous, M^{adelle}, quelle a été cette petite rechute que vous avez eue? Oh! qu'il est vrai, M^{adelle}, que le monde est rempli de misères! Ous, il faut pourtant y souffrir et les nôtres et celles d'autrui, tant qu'il plaira à Dieu. Hélas! la bonne M^{me} Menard, ô Dieu! que je la crois heureuse, et la prie de bon cœur qu'elle prie Dieu pour moi!

(1) Groslay, canton de Montmorency (Seine et Oise)

(2) Mademoiselle avait quitté Paris pour s'établir à la Chapelle.

à Louise de Marillac. 115.

Et certes, je le veus espérer de sa bonté. Je prie votre cœur de ne se pas attendre sur son sujet, ni sur aucun autre, que du pur amour de Dieu. Je suis en ce même amour, etc. . . .

108^e Lettre.

Il lui donne son avis sur l'usage du vin pour ses filles, et lui parle de faire faire le règlement pour Liancourt.

Ce lundi matin. fin (1636)

Mademoiselle,

Nos gens m'ont pressé d'aller aux champs pour ma petite fièvre, laquelle me semble un peu verte pour en guérir sitôt; nous verrons ce qu'il plaira à Notre Seigneur. J'ai peine sensible et honte tous ensemble de partir sans vous voir; votre charité ordinaire me le pardonnera, et aura soin de sa santé, s'il lui plaît, pour l'amour de Notre Seigneur et de l'œuvre qu'il vous a commise.

"Votre Geneviève peut être indisposée, voire même vos autres filles"⁽¹⁾ peut-être il faut l'envoyer à Borse, peut-être irai-je avant le retour, ou tôt après s'il plaît à Dieu. Elle disait qu'un peu de vin parfois leur serait bon; je ne pense pas pourtant qu'il soit bon que vous l'y accoutumiez.

(1) Au sujet d'une épidémie qui en avait enlevé une.

146. Lettres de Saint Vincent

Pour Liancourt, j'ai baillé le règlement à faire à M^o. de La Salle. Il sera bon que vous voyiez cette veuve de Villepreux, si déjà vous ne l'avez fait, hors cela je ne sais qui vous adresser, vous verrez, si Barbe était employée à cela, peut-être y réussirait-elle? Il n'y a que le changement qui me peine; usez-en comme D^otre. Seigneur vous inspirera.

Pour monsieur votre fils, s'il veut venir céans, fante d'autre lieu qui lui soit plus agréable, disposez-en, et soyez gaie en D^otre. Seigneur. Je suis en son amour, etc

109^e Lettre.

Parle d'une fille qui veut être de la Charité. - De son fils -
De sa santé et de celle de ses filles.

(1636)

M^oadamoiselle,

Cette bonne petite M^oarie de Péronne témoigne qu'elle aime mieux être de la Charité que d'aller servir cette bonne dame. Elle me doit venir trouver demain au matin ou après. Si elle persévère et que vous espériez qu'elle y fasse bien, vous la retiendrez, si vous le trouvez bon. L'on ne donne que huit ou dix sols de la monture d'un setier de blé. Quand vous me le ferez savoir, je vous enverrai le menuier qui tient les moulins de céans. S'il n'en coûte point à M^oonsieur votre

à Louise de Marillac. 147

filo pour soutenir les thèses de toute la philosophie, il n'y a point danger de le laisser faire; cela l'obligera à mieux étudier et à s'embardir à la dispute. Le bon usage que vous devez faire à présent de votre santé, c'est de la conserver et de la fortifier, pour faire autre chose dans quelque temps, puisque le médecin l'ordonne.

Il est expédient de faire manger des œufs à la bonne fille Isabelle. Mon Dieu, que cette bonne fille m'attende! Je la salue de tout mon cœur, et me propose de célébrer la sainte Vierge demain pour elle, Dieu aidant.

Mon Dieu, que je serais bien aise de vous voir, si quelque embarras me le permettait! Le bruit court que c'est l'Hôtel. Dieu qui a fait mourir Madame de Ligny..

(La fin manque)

110^e Lettre.

Il lui annonce sa visite à St Nicolas.

Collège des Bons Enfants, 21 octobre 1636

Mademoiselle,

Je vous dirai donc aujourd'hui que si vous prenez la peine de venir à la chambre de vos filles de St Nicolas, demain, l'après dînée,

148. Lettres de Saint Vincent

que j'aurai le bonheur de vous y voir, au cas que je ne vous voie pas demain à La Chapelle le matin, ou que je ne vous mande le contraire. C'est pourquoi vous emprunterez l'équipage pour venir, à condition que vous en ayez besoin, dont je vous donnerai avis demain, le plus matin que je pourrai; et vous prie de me pardonner de ce que je vous parle ainsi en doute, c'est à cause de diverses occurrences qui arrivent de moment à autre. Je suis en peine de notre pauvre fille affligée à St Louis, et ce que les autres sont devenues, car elles ne sont point à leur chambre; je vous prie de me mander ce que vous en savez; nous avons eu un accident quasi semblable à St Lazare où je n'ai point encore été, pour converser sans difficulté avec quelques personnes avec lesquelles j'ai à faire.

111^e Lettre.

Félicitations pour l'organisation de la Confrérie de la Charité à La Chapelle et dans les dépendances de St Lazare.

31 Octobre 1636

Mademoiselle,

Mou Dieu que vous êtes une brave femme d'avoir fait tout

(11) Il semble que le sens demande: nous n'en ayons besoin.

à Louise de Marillac. 149.

ce que vous me mandez! O sus, il ne faut point demeurer en si bon chemin. Si les difficultés qu'on vous oppose arrivent et empêchent le succès, quitte pour le quitter; il n'y a point obligation à péché mortel ni véniel; les pauvres auront ici cependant ce soulagement, et les personnes qui les auront assistés le méritent; bien volontiers, je désire que nous soyons de ce bienheureux corps, et vous remercie de ce que vous nous fournirez de personnes pour cela.

'Vous voilà peu d'ouvrières pour beaucoup d'ouvrage; eh bien! D'votre. Seigneur travaillera avec vous. La proposition de nourrir les malades chaque votre tour, à vos dépens, me semble à propos et se fait ainsi ailleurs depuis le jour de l'érection de la confrérie.

Quant à votre Charité, je ne puis vous dire combien j'en suis consolé; je prie Dieu qu'il bénisse votre travail et qu'il perpétue ce saint œuvre. Faire M. le vicairé garde de l'argent, il s'en faut bien garder, à cause de quantité d'inconvénients qui en arriveraient et que je vous pourrai dire une autre fois; vous disant en avance que l'on a expérimenté que de tous les moyens les plus sûrs qu'on puisse pratiquer à la Charité, ce sont ceux que vous avez eus en l'esprit. Si maintenant vous ôtez le soin à chacune de la Charité de faire cuire la viande, jamais plus vous ne le pourrez remettre; et de la faire cuire ailleurs, si quelqu'une l'entreprend par charité à présent, cela lui sera à charge

dans peu de temps; et si vous la faites apprêter pour de l'argent, il coûtera beaucoup; puis avec quelque temps les dames de la Charité diront qu'il faut faire apporter la marmite aux malades par la femme qui apprêtera, et par ce moyen votre Charité viendra à manquer. L'expérience nous fait voir qu'il est absolument nécessaire que les femmes ne dépendent en ceci des hommes, surtout pour la bourse. O sus, cela ne vous console-t-il point, Mademoiselle? Direz-vous après cela que vous êtes inutile au monde? Il sera bon que vous communiquiez avec Madame Goussant et Madelle Polallion, touchant Germaine, pour avoir leur avis; il n'y a que deux jours que j'ai fait attention à cette manière d'agir qui me semble de cordialité et de déférence. Peut-être leur ai-je pu faire de la peine en vous faisant prendre la dernière résolution de votre emploi sans leur dire: je suis en l'amour de Notre-Seigneur, etc. . . .

112^e Lettre.

Félicitations au sujet des dispositions de son fils; de la guérison d'une sœur; du zèle d'un ecclésiastique pour l'Hôtel Dieu.

De Fremeville 2 novembre 1636

Mademoiselle,

Je vous écris de Fremeville à mon retour d'Orléans. C'est